



**ASS.EN.QUA.VIE**  
**ASSOCIATION POUR**  
**L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE**  
**VIE SUR LE PAYS-HAUT**

8, RUE DES SORBIERS  
54 720 LEXY

<http://lexycollectif.wordpress.com>

## **LETTRE D'INFORMATION N°3/ 1.09**

### **L'édito de la Présidente**

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis le numéro de décembre et malgré les fêtes de fin d'année, ASSENQUAVIE ne s'est pas laissée engourdir par le froid ni endormir sous la neige. Néanmoins, nous espérons que cette nouvelle année verra la réalisation de tous nos souhaits les plus chers.

Vous trouverez ci-après quelques nouvelles des actions entreprises ces deux derniers mois afin d'explicitier la situation actuelle.

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro.

Isabelle Wolff

### **Bilan de ces derniers mois**

- Un petit rappel : M. le maire de Lexy, après avoir dans un premier temps refusé le permis de construire pour des raisons architecturales et d'environnement, a récemment signé une «Attestation de non opposition au permis de construire tacite ». Ce document est disponible et affiché en mairie.
- Après la réunion du CODERST qui s'est tenue le 12 décembre dernier, durant laquelle les membres se sont prononcés en faveur du projet (voir notre bulletin d'information n° 2), nous avons repris notre bâton de pèlerin afin de poursuivre les discussions.
- M. le Sous-préfet a reçu une délégation composée de membres de l'association ainsi que d'élus des communes avoisinantes durant plus de deux heures. Au terme de la réunion, il a accordé un délai supplémentaire d'un mois pour tenter de sortir de la crise et prendre de nouveaux contacts avec les personnes concernées.
- Maître Corinne Lepage, ex-ministre de l'environnement, qui vient récemment de faire condamner la société Total à indemniser les victimes de la marée noire, va s'occuper personnellement de notre dossier auprès du Tribunal Administratif de Nancy pour engager une action contre le permis de construire.
- En temps utile, nous nous réservons le droit d'engager une action contre l'enquête publique effectuée en avril 2008 dans le cadre du projet d'une installation classée (ICPE) sur le terrain qui nous occupe. Dans l'hypothèse où M. le Préfet serait amené à se décider en faveur du pétitionnaire, nous nous verrions obligés d'engager cette seconde action en justice.
- Des réflexions sont en cours en vue de possibles indemnisations qui pourront être réclamées au titre de préjudices subis par les administrés des communes concernées.

## Autres actions en cours

- La banderole, gracieusement offerte par M. le maire de Cosnes et Romain, est en cours de réalisation. Il y a eu un peu de retard avec les fêtes de fin d'année ; elle sera accompagnée de panneaux qui seront placés sur des terrains lui appartenant, situés au bord de la RD 618.
- Nous travaillons à la réalisation d'autocollants qui seront bientôt mis en vente au profit de l'association. Vous serez avertis de l'opération et, le moment venu, nous nous demanderons de vous mobiliser pour participer à la vente.
- Nous vous proposons de participer plus étroitement à la vie d'ASSENQUAVIE en nous faisant parvenir des propositions d'articles, de questions qui pourront être publiées sur le site à la demande, de sujets divers tels qu'événements, manifestations culturelles et en lien direct avec l'environnement, etc. ou d'idées nouvelles que vous souhaiteriez exposer aux autres adhérents. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'idée générale est qu'il est maintenant temps de nous mobiliser : chacun pourra participer aux actions entreprises selon ses moyens.

## TOUCHE PAS A MON CADRE DE VIE NON A L'UNITE D'ENROBE A LEXY

### LE NOMBRE FAIT LA FORCE

Faites vous connaître et à l'aide de ce bulletin, **faites adhérer** vos proches, vos voisins, vos amis...

#### Formulaire de Don ou d'Adhésion

Merci d'avoir choisi de soutenir nos actions, il vous suffit d'imprimer ou de recopier ce formulaire et de nous l'adresser par courrier accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Association pour l'Environnement et la Qualité de Vie sur le Pays Haut (ASSENQUAVIE), à l'adresse suivante :  
8 rue des Sorbiers – 54720 LEXY

NOM: ..... Prénom: ..... Date de naissance: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Ville: .....

Adresse Email: ..... Tél: .....



Faire un Don occasionnel



Devenir Membre d'Honneur 2000 €



Devenir Membre Bienfaiteur 150 - 200 €



Devenir Adhérent 10 € par personne, 15 € pour un couple

Montant versé : \_\_\_\_\_ € le \_\_\_ / \_\_\_ / 2009 Al'ordre d'ASSENQUAVIE,

et à renvoyer à l'adresse suivante:

Association pour l'Environnement et la Qualité de Vie sur le Pays-Haut (ASSENQUAVIE)  
8 rue des Sorbiers - 54720 LEXY

PS : merci de ne pas jeter sur la voie publique